

ANNONCES NOUVELLES

PELERINAGE

Sainte-Anne de Beupré

Le pèlerinage à Sainte-Anne de Beupré sous la direction des Révérends Pères Oblats de Hull est définitivement fixé à Mardi, 3 Août.

Le prix du billet, aller et retour, y compris le quai à Sainte-Anne et un livret contenant le programme du pèleriage, l'ave Marie, la Magnificat, les Cantiques, des prières à Sainte-Anne, est de \$3.10.

Des billets du pèlerinage sont en vente au Collège d'Atawa, chez M. Guillaume, libraire, rue Sussex, chez les Révérends Pères Oblats, de Hull.

Les personnes qui désiraient demeurer quelque temps à Montréal ou à Québec, pourront se procurer des billets d'extension aux prix suivants :

Table with 2 columns: Destination (Montréal, Québec) and Price (\$4.00, \$5.00).

Pour les billets d'extension et pour les cabines, s'adresser à :

R. P. CAUVIN, Hull, Hull, 12 juillet 1886.

ON DEMANDE—Un commis pour le commerce de thé, une personne résidente à Hull sera préférée.

PERDU—Une valise rouge et blanche avec taches de peinture rouge sur les cornes, cette valise était à l'herbe dans le bois de McKay.

TERRE A VENDRE—Située dans le paroisse de Sarsfield, comté de Russell. Magnifique terre de 118 acres.

A VENDRE—A bonnes conditions, une Turbine Leffel, de la force de trois chevaux, on bon état.

A VENDRE

Le soussigné offre en vente, plusieurs bons chevaux de travail, express, tombereaux, charrettes à bois, attelages, etc.

S'adresser à O. B. CHARLEBOIS, No. 301, rue Clarence, 1m 7 juillet

James R. Bowes ARCHITECTE

Chambre 25, SCOTCH ONTARIO CHAMBERS RUE STARKS.

Ottawa 9 juin 1886—1a

Dans la Cour Supérieure—Montréal Province de Québec, Louis Euclide Beau-district d'Ottawa, champ, A ph nse No. 13. 3.

Le lot numéro trois cent neuf, le lot numéro trois cent dix et le lot numéro trois cent onze, tous dans la Cité Saint-Louis.

Vente à la porte de l'église de la paroisse de Saint-André d'Avellan sudside, le DIX-NEUVIEME jour de JUILLET prochain.

LOUIS M. COUTLEE, Shérif, Bureau du Sh'rif, Aylmer, 7 Juillet 1886

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES. Adresse au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour charbon, édifices publics," seront reçues jusqu'au LUNDI, le 2 Août prochain, pour :

Fournir du Charbon à tous les édifices publics fédéraux, ou à l'un quelconque de ces édifices.

Les soumissionnaires devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées, et signées par les soumissionnaires mêmes.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du total de la soumission.

Le chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. GOBEIL, Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 5 Juillet 1886.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE A TEMISKAMING

M. le Rédacteur,

A titre de nouveauté à Témiskaming, laissez-moi communiquer à vos lecteurs, qu'hier, 28 juin, était jour de l'esse dans la nouvelle colonie. Il y a à peine un mois, les colons se sentant grandir en nombre, résolurent de fonder une société Saint Jean Baptiste et de fêter en commun avec toute la province de Québec la grande fête de la nation.

Le principal officier de la compagnie de la Baie d'Hudson, M. Rankin, avait bien voulu, sur l'invitation de la société, se rendre à Témiskamingue de Matawan, tout exprès pour donner une marque d'estime à notre race.

Qu'il était beau de voir ce petit peuple de hardis et courageux colons, brûlé par le soleil, le grand air des bois et le travail ardu des champs, venus à pieds à travers bois, ou en canot d'écorce par le lac, de dix à quinze et même vingt milles de distance, sacrifiant une journée de travail, si précieuse pour eux et la consacrer au patriotisme, le sourire aux lèvres, la joie dans le cœur.

Comme toute société bien organisée, la fête religieuse fut la première et la principale partie de la journée. La messe eut lieu à l'église de la mission Saint Claude et le Révérend Père F. X. Fafard, O. M. I., après avoir célébré l'office divin, nous montra, dans un court sermon très bien soigné de forme, la grandeur de notre mission, nous indiqua les moyens sûrs à employer pour parvenir à notre double fin et dans un chaleureux appel à notre patriotisme nous fit voir toute la grandeur et l'importance de notre entreprise coloniale.

Quatre tables avaient été préparées à l'ombre des arbres, à la porte de la maison des Pères, et au-delà de cent cinquante personnes prèrent part à ce dîner de famille. MM Coursol, B. Hémare et Fournier aidés de Mesdames Guay, Larouche, Miro, Bellemare et de plusieurs autres dont je ne puis citer les noms faute de les connaître, avaient la charge de l'organisation de cette importante partie de la journée et s'en acquittèrent si bien que tous furent satisfaits et prêts à traverser le lac et se rendre sur le terrain où devaient avoir lieu les amusements du jour à l'heure voulue.

M. C. Farr, l'habile et sympathique officier de la compagnie de la Baie d'Hudson, en charge au Fort Témiskaming, avait bien voulu mettre à la disposition de la Société, un magnifique terrain pour y organiser les différents jeux qui devaient s'y exécuter d'après midi. Mais avant de se rendre sur ce terrain les juges des jeux : MM. Rankin, Farr, McBride, Guay, Miron, Fournier, Lalonde, Lamoureux, Frère Moffit et M. Laperrière avaient organisé une course de grands canots ; chacun de ces canots fut monté de huit hommes. Cette course faite à Mon-

tréal ou à Québec aurait certainement attiré par son attrait, toute la population de ces villes. Cinq canots y prirent part, ces canots ont trente pieds de long d'une pièce à l'autre ; deux étaient montés par les sauvages d'Abbitibi—de rudes navigateurs je vous le certifie—deux autres par les sauvages le Tomogoming et un par les métis de Témiskaming. Le point de départ de la course fut fixé au fond de la baie où se trouve la propriété de M. Laperrière et le point d'arrivée au fort de la compagnie, une distance d'un mille et quart au moins.

Une députation de Montréal partira jeudi pour venir à Ottawa féliciter Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Duhamel à l'occasion de son évéation. Savez-vous que l'excursion des cochers de place sera la plus belle de la saison ? Prix, aller et retour à Montréal : \$2.25 seulement.

La construction d'une écluse aux Petits Rapides, sur la rivière La Lièvre a été notifiée devant le magistrat pour avoir violé la loi Scott en vendant de la boisson. Un hôtelier du chemin Prescott a été notifié de comparaître devant le magistrat pour avoir violé la loi Scott en vendant de la boisson.

Le prédicateur de la retraite ecclésiastique commencée hier soir, au collège d'Ottawa, est le Révérend Père Fiévez, Rédemptoriste, de Sainte Anne de Beupré. C'est un prédicateur hors ligne et il est à espérer que les citoyens d'Ottawa auront l'avantage d'entendre sa parole éloquentes à la Basilique dimanche prochain.

12 juillet—Un jeune homme du nom de Théophile Sauriol, pour assaut et batterie se voit dans la nécessité de payer \$5 d'amende et \$2 de frais pour éviter d'aller en prison ; Jean Ladouceur, ne pas avoir conservé "la douceur" de son tempérament et avoir insulté un passant, est condamné à \$2 d'amende et \$1 de frais.

Sur invitation du président, M. Rankin adressa en anglais quelques mots à la foule et rendit hommage à chacun et à tous et pria la société de maintenir à tout prix son existence, de s'efforcer de la conduire de progrès en progrès dans l'intérêt de la colonie et du pays en général. M. McBride fut prié d'adresser la parole aux sauvages ce à quoi il se rendit avec complaisance.

Irlandais, Écossais, Sauvages tout comme Canadiens-Français avaient également à cœur de rendre notre fête aussi complète que possible et de la faire si noble, c'était donc l'un ou des races qui s'accroissaient sous la protection de Saint Jean Baptiste, voilà le fruit de l'organisation de cette fête—à l'avenir, j'espère, la Saint Jean Baptiste sera comme aujourd'hui la fête nationale de tous au Témiskaming.

ECHOS DE HULL

Pèlerinage En consultant nos colonnes d'annonces, nos lecteurs verront qu'un pèlerinage à Sainte-Anne de Beupré, sous la direction des révérends Pères Oblats de Hull, partira de la station des Chaudières le 3 août prochain.

DANS LA CAPITALE

Améliorations Des ouvriers ont été occupés ce matin à recouvrir complètement le Pont Dufferin.

Au Rond Royal Il y avait foule hier soir au Rond Royal pour assister à la représentation de "La Mascotte" qui a été rendue à la perfection. Ce soir même spectacle qui ne manquera pas, nous en sommes sûrs, d'attirer une salle comble.

Une députation Une députation de Montréal partira jeudi pour venir à Ottawa féliciter Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Duhamel à l'occasion de son évéation.

Savez-vous que l'excursion des cochers de place sera la plus belle de la saison ? Prix, aller et retour à Montréal : \$2.25 seulement.

Écoles séparées Il y aura ce soir assemblée du bureau des écoles séparées au lieu et à l'heure ordinaires.

Le temps qu'il fait La température est splendide depuis quelques jours, la chaleur n'étant pas accablante comme aux premiers jours de juillet.

Violation du "Scott Act" Un hôtelier du chemin Prescott a été notifié de comparaître devant le magistrat pour avoir violé la loi Scott en vendant de la boisson.

Le temps qu'il fait La température est splendide depuis quelques jours, la chaleur n'étant pas accablante comme aux premiers jours de juillet.

Le Lièvre La construction d'une écluse aux Petits Rapides, sur la rivière La Lièvre a été notifiée devant le magistrat pour avoir violé la loi Scott en vendant de la boisson.

Un clair de lune C'est jeudi soir qu'aura lieu l'excursion au clair de la lune, organisée par le club de raquettes "Frontanac. Le vapeur "Empress" a été notifié pour l'occasion et les services de la "Lyre Canadienne" et de l'orchestre du professeur Duquette ont été retenus.

Éloquent prédicateur Le prédicateur de la retraite ecclésiastique commencée hier soir, au collège d'Ottawa, est le Révérend Père Fiévez, Rédemptoriste, de Sainte Anne de Beupré. C'est un prédicateur hors ligne et il est à espérer que les citoyens d'Ottawa auront l'avantage d'entendre sa parole éloquentes à la Basilique dimanche prochain.

12 juillet—Un jeune homme du nom de Théophile Sauriol, pour assaut et batterie se voit dans la nécessité de payer \$5 d'amende et \$2 de frais pour éviter d'aller en prison ; Jean Ladouceur, ne pas avoir conservé "la douceur" de son tempérament et avoir insulté un passant, est condamné à \$2 d'amende et \$1 de frais.

Importation nouvelle Je viens de recevoir un grand choix d'objets pour Souvenir de l'ère Communion tels que, Livres, Images, Chapelets, Médailles.

DECES A Ottawa, Madame Clotilde Ranger, épouse de F. H. Charlebois, 6er, et mère des messieurs Charlebois, marchands de cette ville, à l'âge de 70 ans 8 mois et 22 jours, après une longue maladie.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 8 heures. Le corège funèbre quittera la résidence des MM Charlebois, No. 247 rue Saint Patrice, pour se rendre à la basilique et de là au lieu de la sépulture.

Les funérailles auront lieu demain le 14 courant, à 3 1/2 hrs. p. m. Le convoi funèbre quittera la résidence de M. A. Chabot, No. 32 rue Water.

MM. Honoré F. Brenot et Cie, viennent d'être nommés seuls agents dans la province d'Ontario et Québec pour la vente de deux nouvelles inventions qui devront se trouver dans toutes les familles.

Ces inventions sont une roue à l'écrictrique au moyen de laquelle on tient les fenêtres ouvertes et fermées de la manière la plus aisée et une corde à linge avec coupe-glace dont toutes les ménagères reconnaîtront l'utilité.

S'adresser au numéro 59 rue Albert, cité de Hull à MM. BRENOT & CIE. Seuls agents, Ottawa 25 juin 1886—1m

FEUILLETON

MONSIEUR LECOQ

L'HONNET R. DU NOM

Il souffrait atrocement. Il lui semblait que quelque chose venait de se briser en lui et il faisait à son énergie un appel désespéré. L'essai de s'accoutumer au coup terrible.

L'habitude—cette mémoire du corps qui veille alors que l'esprit s'égare—l'habitude seule le ramena à Escorval pour le dîner. Ses traits étaient si affreusement décomposés que Mlle d'Escorval en le voyant, fut saisie d'un pressentiment sinistre, et n'osa l'interroger.

Il parla le premier. —Tout est fini, prononça-t-il d'une voix rauque. Mais ne t'inquiète pas, mère, j'ai du courage, tu verras.

Il se mit à table, en effet, d'un air assez résolu, il mangea presque autant que de coutume, et son père remarqua, sans mot dire, qu'il buvait son vin pur.

Tout en lui était si extraordinaire, qu'on l'eût dit animé par une volonté autre que la sienne, effet étrange et saisissant dont peuvent seuls donner l'idée, les mouvements inconscients d'un somnambule.

Il était fort pâle, ses yeux secs brillaient d'un éclat effrayant, son geste était saccadé, sa voix brève, il parlait beaucoup, et même il plaisantait... Cherchait-il à s'étourdir ?

—Que ne pleure-t-il ! pensait Mme d'Escorval épouvantée, je ne craindrais pas tant, et je le consolerais... Ce fut le dernier effort de Maurice, il regagna sa chambre, et quand sa mère, qui était venue à diverses reprises écouter à sa porte, se décida à entrer vers minuit, elle le trouva couché, balbutiant des phrases incohérentes...

Elle s'approcha... Il ne parut pas la reconnaître ni seulement la voir. Elle lui parla... Il ne sembla pas l'entendre. Il avait la face congestionnée, les lèvres sèches, et par moments il sortait de sa gorge comme un râle.

Elle lui prit la main... Cette main était brûlante. Et cependant il grelottait, ses dents claquaient... Un nuage passa devant les yeux de la pauvre femme, elle crut qu'elle allait se trouver mal ; mais elle dompta cette taiblesse et se traîna jusque sur le palier, où elle cria :

—An secours !... mon fils se meurt ! D'un bond, M. d'Escorval fut à la chambre de Maurice. Il regarda, comprit et se précipita dehors en appelant son domestique d'une voix terrible.

—Attèle le cabriolet, lui ordonna-t-il, galope jusqu'à Montaignac et ramène un médecin... crève le cheval plutôt que de perdre une minute !... Il y avait bien un docteur à Sairmeuse, mais c'était le plus borné des hommes. C'était un ancien chirurgien militaire, renvoyé de l'armée pour son incurable incapacité ; on le nommait Rublot. Il se soulaît, et quand il était ivre, il aimait à montrer une immense trousse pleine d'instruments effrayants, avec lesquels autrefois, sur les champs de bataille, il coupait, disait-il, les jambes comme des raves.

Les paysans le fuyaient comme la peste. Quand ils étaient malades, ils envoyaient quérir le curé. M. d'Escorval fit comme les paysans, après avoir calculé que le médecin ne pouvait arriver avant le jour.

L'abbé Midon n'avait jamais fréquenté les écoles de médecine, mais au temps où il n'était que vicaire, les pauvres venaient si souvent lui demander conseil, qu'il s'était mis courageusement à l'étude, et que l'expérience aidant, il avait acquis un savoir que ne donne pas toujours le diplôme de la Faculté.

Qu'elle que fut l'heure à laquelle on vint le chercher pour un malade, de jour ou de nuit, par tous les temps, on le trouvait prêt. Il ne répondait qu'un mot : partons !

(A suivre)

BULLETIN COMMERCIAL

Beaufort No 1 à 7 1/2 cts la lb. à la maison d'Épargne.

HYGIENE—Un des préceptes les plus rigoureux de l'hygiène domestique, c'est de tenir les intestins, le foie et l'estomac en bon ordre. Le remède du Dr Sey, le remède du jour pour ces trois importants organes, est donc l'un des agents les plus utiles de l'hygiène domestique.

"Les Canadiens" portent toujours le cœur sur la main, même envers les étrangers, aussi tout en voulant les remercier des faveurs qu'ils ont daigné m'accorder, je viens à mon tour leur offrir un assortiment complet de monnes, bijoux, joncs de mariage, etc., à des prix que je ne veux dire qu'à eux-mêmes pour les convaincre que l'argent bien dépensé est la sauvegarde du bien être.

Chaque article est garanti et je représenté sinon la vente est nulle. H. Norez, No 30 rue Rideau, porte voisine du London Chop House.

AVIS AUX MÈRES—Le Sirop Calmant de Madame Winslow devrait toujours être employé lorsque les enfants font leurs dents. Il soulage tout de suite le petit être souffrant ; il produit un sommeil naturel, tranquille, en enlevant les douleurs de l'enfant, et le petit chérubin s'éveille aussi frais qu'un bouton de rose.

Le Sirop Calmant de Madame Winslow, est un remède précieux, régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée provenant soit de ce que l'enfant fait ses dents, soit d'autre cause. Vingt-cinq cents la bouteille. Assurez vous, et demandez le "Sirop Calmant de Madame Winslow," et n'en prenez pas d'autre sorte.

Importation nouvelle Je viens de recevoir un grand choix d'objets pour Souvenir de l'ère Communion tels que, Livres, Images, Chapelets, Médailles.

DECES A Ottawa, Madame Clotilde Ranger, épouse de F. H. Charlebois, 6er, et mère des messieurs Charlebois, marchands de cette ville, à l'âge de 70 ans 8 mois et 22 jours, après une longue maladie.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 8 heures. Le corège funèbre quittera la résidence des MM Charlebois, No. 247 rue Saint Patrice, pour se rendre à la basilique et de là au lieu de la sépulture.

Les funérailles auront lieu demain le 14 courant, à 3 1/2 hrs. p. m. Le convoi funèbre quittera la résidence de M. A. Chabot, No. 32 rue Water.

MM. Honoré F. Brenot et Cie, viennent d'être nommés seuls agents dans la province d'Ontario et Québec pour la vente de deux nouvelles inventions qui devront se trouver dans toutes les familles.

Ces inventions sont une roue à l'écrictrique au moyen de laquelle on tient les fenêtres ouvertes et fermées de la manière la plus aisée et une corde à linge avec coupe-glace dont toutes les ménagères reconnaîtront l'utilité.

S'adresser au numéro 59 rue Albert, cité de Hull à MM. BRENOT & CIE. Seuls agents, Ottawa 25 juin 1886—1m

PAR AN

Pour

Pour

Ad

Ott

L'h

well e

M.

sema

L'h

tuellen

passer

M. A.

du dép

parti p

d'y fait

blissen

M. E.

de l'Ag

Nord-O

ratifs n

ment d

Sir J.

hier ap

a été re

monstr

recepti

faite pl

à Winn

lieuten

Les

membre

de Chan

munes c

de M. P.

sont pa

maire H

La Pré

fixée au

votation

Adres

A Sa Gr

Thom

d'Ottav

Qu'il pl

Les co

sité de H

cérité de

exprimer

en comm

toyens, à

tion au r

L'effect

sur leur

turrelle

vous arri

les ferait

arriverai

prient de

leurs resp

res et joy

Votre é

comte du

leur avai

satisfaction

Ils sont

vosre zèle

de la été

pastorale,

précieuse

vertus au

Léon XII

témoina

Il s'pri

biens de

à l'Eglise

colonne,

dienne fra

des illustr

Qu'il p

d'accepter

tueuse ad

vosmission

vosre comm

Hull, 11

Cette ad

manche de

jeur y a r

qu'à l'adre